

La loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture a été promulguée le 24 mars 2025 par le président de la République et publiée au Journal officiel le 25 mars 2025.

22 avr. 2025

Agriculture loi 24 mars 2025 d'orientation souveraineté agricole | v...

<https://www.vie-publique.fr/loi/293610-agriculture-loi-24-mars-20>

## Souveraineté alimentaire et agricole

La loi fait de la **souveraineté alimentaire un objectif structurant des politiques publiques**. Le code rural et de la pêche maritime est modifié en ce sens. Il affirme désormais le **caractère d'intérêt général majeur de la protection**, de la valorisation et du développement **de l'agriculture et de la pêche**, en tant qu'ils garantissent la souveraineté alimentaire de la Nation ainsi que leur **"intérêt fondamental"** pour la Nation en tant **"qu'éléments essentiels de son potentiel économique"**.

La souveraineté alimentaire est définie **"comme le maintien et le développement des capacités de la Nation à produire, à transformer et à distribuer les produits agricoles et alimentaires nécessaires à l'accès de l'ensemble de la population à une alimentation saine, et le soutien des capacités exportatrices contribuant à la sécurité alimentaire mondiale"**. Plusieurs priorités lui sont assignées : assurer la pérennité et l'attractivité de l'agriculture, faciliter les installations et transmissions d'exploitations, le renouvellement des générations et la juste rémunération des agriculteurs...